



DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE VARAGES

Date de la convocation :
28 février 2005

Nombre de conseillers en
exercice :
11

Présents : 8

Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 mars 2005

L'an deux mille cinq et le sept mars, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Michel PARTAGE, Maire de Varages.

Etaient présents : Josiane MOUTON, Antoine ROUX, Marie-Hélène CASADO, Yves DAVIN, André PINET, Serge RAIBAUT, Lucette RAIBAUT, Michel PARTAGE.

Etaient absents : Séverine PARTAGE, Christophe COINSIN, Maurice LOUVET (procuration à Yves Davin).

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-16 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire, Mme CASADO Marie-Hélène, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le CONSEIL MUNICIPAL, demande au Conseil Régional et à l'Etat, de bien vouloir procéder à la réouverture de la ligne Carnoules-Gardanne au trafic voyageurs pour répondre à l'intérêt général des populations desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines.

Le CONSEIL MUNICIPAL sollicite sa prise en considération par le Conseil Régional compétent en matière d'organisation de transports au regard de la nouvelle loi de décentralisation.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme.
Le Maire Michel Partage

